Mis en ligne le 26/10/2026

Accusé de réception en préfecture
076-267600948-20261021-DECCCAS0092026-AR
Date de télétransmission : 26/10/2026
Date de réception préfecture : 26/10/2026

LILLEBONNE

Département de Seine Maritime
Arrondissement du Havre
Commune de Lillebonne
C.C.A.S – Pôle des Solidarités

DEC/CCAS/01-1.4/009/2026

DECISION

OBJET : CONTRAT D'ENTRETIEN N° 161.2026.10.F3.05 – FROID/CUISSON/LAVERIE

SOCIÉTÉ G'FROID
ZE DE L'OISON
246 AVENUE DES 4 AGES
76320 SAINT PIERRE LES ELBEUF

Le Président du C.C.A.S – Pôle des Solidarités de la Ville de LILLEBONNE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu la délibération en date du 29 avril 2026 (D.10/04.2026) par laquelle le Conseil d'Administration de la Ville de LILLEBONNE a donné délégation au Président du C.C.A.S. – Pôle des Solidarités pour passer des contrats (alinéa 2),

Considérant que la Société G'FROID – ZE DE L'OISON – 246 AVENUE DES 4 AGES – 76320 SAINT PIERRE LES ELBEUF - accepte d'assurer un contrôle, un entretien régulier et la maintenance des matériels et installations de l'Epicerie Solidaire située Avenue du Clairval, Résidence Europe, Bâtiment L, à Lillebonne.

DECIDE

Article 1 : De signer auprès de la Société G'FROID – ZE DE L'OISON – 246 AVENUE DES 4 AGES – 76320 SAINT PIERRE LES ELBEUF un contrat pour assurer un contrôle, un entretien régulier et la maintenance des matériels et installations de l'Epicerie Solidaire, située Avenue du Clairval, Résidence Europe, Bâtiment L, à Lillebonne, pour la période s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 2026.

Article 2 : De régler le montant de l'entretien annuelle de 696,00 €uros TTC.

Article 3 : D'imputer la dépense sur les crédits prévus à cet effet sur le budget du C.C.A.S. – Pôle des Solidarités, fonction 413 nature 6156.

Article 4 : De transmettre la présente décision à la Préfecture du Rouen dans le cadre du contrôle de légalité des actes administratifs et de la notifier à la Société G'FROID.

Acte rendu exécutoire,

Fait à LILLEBONNE, le 21 octobre 2026

VILLE DE LILLEBONNE Pôle des Solidarités CCAS SEINE-MARITIME

Le Président du C.C.A.S.
Pôle des Solidarités

Patrick CIBOIS